

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 202 Manutention et sécurité			
Ancien Code	PESP2B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES2020		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Tom CALLENS (callenst@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours est destiné à amener l'étudiant dans une réflexion autour de l'activité physique et de sa place au sein du monde de la personne en situation de Handicap et/ou de la personne âgée. Il vise également à la découverte et l'apprentissage des bases de la manutention et du nursing qui sont des actes très souvent inhérents aux éducateurs spécialisés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.2 Faire preuve d'indépendance et travailler et réfléchir en équipe et en réseau.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

Partie APSA (Activité Physique et Sportive Adaptée)

Proposer des activités d'initiation aux activités physiques adaptées au public cible choisi.

- Identifier les particularités motrices/cognitives et psychomotrices de son public et en tenir compte dans l'élaboration des activités choisies

- Mettre en place des micro-objectifs (court terme) et un objectif global.

- S'informer sur les différents pathologies et handicaps ainsi que leurs impacts sur le potentiel moteur et psychomoteur des participants.

Partie **Manutention et sécurité** :

L'étudiant sera capable de/d' :

- Adopter et choisir les gestes et mouvements adaptés à la spécificité du bénéficiaire lors des actes de nursing, de la manipulation, et/ou du transfert de celui-ci.
- Valoriser l'autonomie du bénéficiaire lors de ses interventions quotidiennes.
- Adopter une démarche réflexive sur les principes déontologiques, éthiques et humains qu'entraînent ce type d'acte.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B02A	Activités physiques et sportives, manutention	30 h / 2 C
PESP2B02B	Sécurité et entretien du matériel, de la personne	15 h / 1 C

Contenu

Partie APSA :

L'étudiant devra concevoir, animer et évaluer différentes activités physiques adaptées. Il devra se questionner se spécialiser dans une pratique dans le but de l'animer dans une journée de sensibilisation aux handisports.

Partie Manutention et sécurité :

Les questions et thèmes abordés seront les suivants : ma position par rapport au corps de l'autre, le nursing est-il un moyen de créer du lien ? Les techniques de bases de la manutention manuelle avec objet ou avec une personne. La vie de l'éducateur.

Démarches d'apprentissage

Dans la partie APSA :

Des consignes seront transmises aux étudiants en début de quadrimestre afin de les lancer dans la construction d'un projet final. Des périodes "balises" seront mises en place afin de contrôler l'avancement du projet, de répondre aux questions et de (ré)orienter la démarche des étudiants. Il sera demandé à l'étudiant de travailler en groupe et de construire des activités adaptées à la sensibilisation aux handisports. L'étudiants devra être proactif dans sa recherche d'informations (liens avec la ligue handisports). Chaque groupe devra animer plusieurs activités physiques adaptées à différents publics.

Dans la partie manutention et sécurité :

Des cours pratiques seront organisés afin de faire découvrir aux étudiants une liste non exhaustive de techniques de base afin de manipuler et gérer les moments de transfert, toilette et de repas en toute sécurité, en vue des stages. L'accent sera mis sur la prévention des risques liés à la manutention (postures, gestes sécuritaires, protection du dos, utilisation du matériel adapté) et à la sécurité des usagers. Des capsules à distance et des cours de vérification d'acquis d'apprentissage seront également organisés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat de travail en groupe, calendrier de travail, ressources informatiques, capsules vidéos, syllabus seront mis à disposition de l'étudiant afin qu'il puisse acquérir et comprendre au mieux les différents concepts.

L'étudiant devra être capable de travailler en groupe et en autonomie dans la recherche d'informations.

Un contrat de travail sera établi pour l'ensemble des groupes.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ligue francophone de Handisport

Différents ouvrages scientifiques et supports seront éventuellement transmis aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie **APSA** :

Chaque groupe classe devra organiser, planifier, gérer plusieurs activités physiques adaptées aux 3 types de handicap de manière professionnelle, cohérente et sensée afin de sensibiliser les autres étudiants aux handisports. Les étudiants devront remettre **un dossier (travail)**. 75% de la note finale*

Partie **Manutention/Nursing** :

Un examen oral en session dans laquelle il sera demandé aux étudiants de démontrer différentes questions concepts théoriques et de réaliser ou de commenter un acte de nursing et/ou un geste de manutention. 25% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	75+25			Exo	75*+25*

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

En cas d'échec dans l'une des épreuves d'évaluation, la pondération ne sera pas appliquée et la note de l'UE sera la note la plus basse.

Au Q3 :

Pour APSA ; l'étudiant devra concevoir une séquence pertinente et ludique d'activité physique sur les 3 types de déficiences (mentale, physique et sensorielle). De plus, des questions d'analyse et de synthèse seront posées sur différentes disciplines handisport. Voir consignes spécifiques sur connect'ed pour le Q3.

En cas d'échec dans la partie Manutention/Nursing, l'étudiant devra présenter un examen pratique, démontrer et justifier différentes manœuvres de manutentions et nursing.

5. Cohérence pédagogique

L'ensemble des parties de cette Unité d'Enseignement concourt à la formation professionnelle de l'étudiant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).